

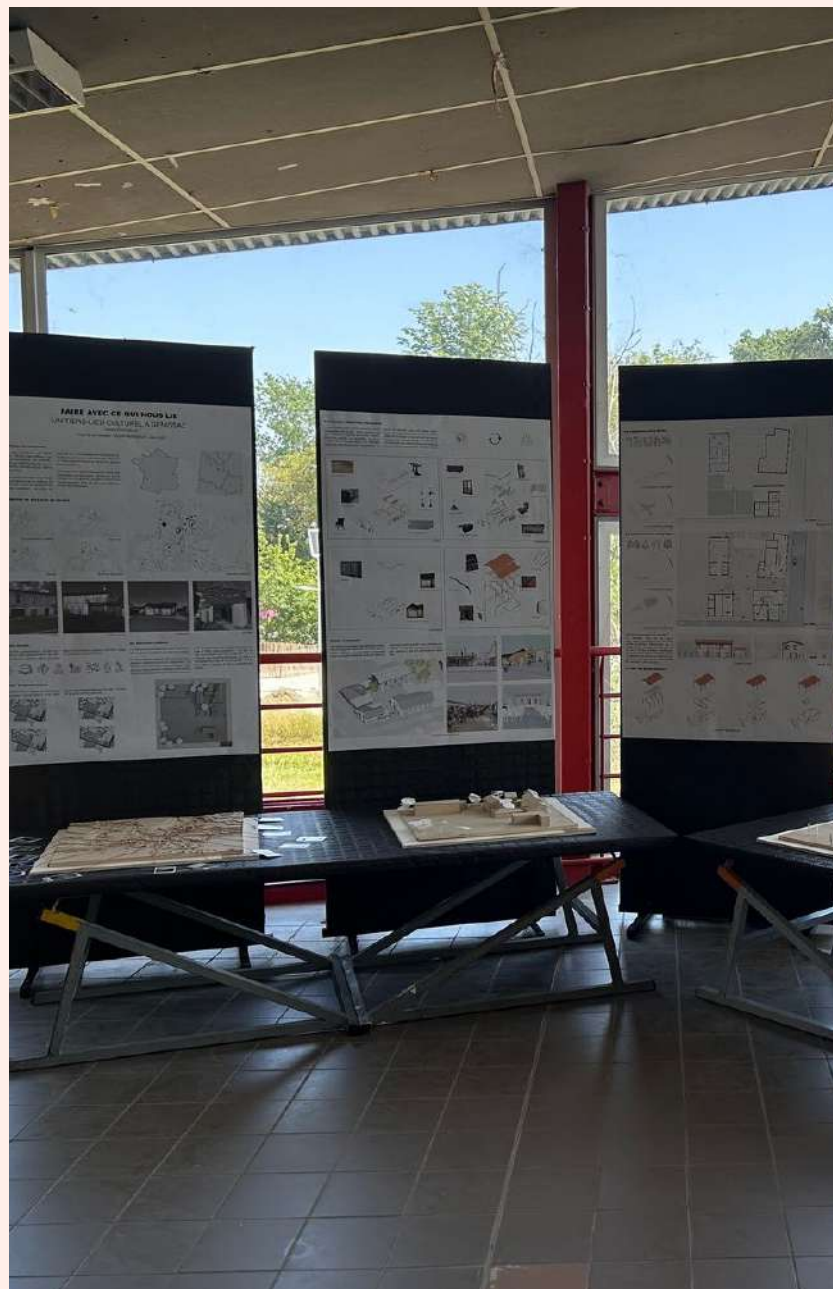
# PORTFOLIO

VICTOIRE PEAUCELLE

# SOMMAIRE

|                                                                |              |
|----------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>FAIRE AVEC CE QUI NOUS LIE</b>                              | <b>p. 3</b>  |
| <b>LA PLACE DE L'ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN</b>                     | <b>p. 7</b>  |
| <b>LE BOIS DE RÉEMPLOI DANS LES PRATIQUES ARCHITECTURALES</b>  | <b>p. 10</b> |
| <b>LE JARDIN GALIN</b>                                         | <b>p. 12</b> |
| <b>DE LA VILLE À L'ÉDIFICE</b>                                 | <b>p. 14</b> |
| <b>ADAPTER-TRANSFORMER-DENSIFIER</b>                           | <b>p. 17</b> |
| <b>RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENT</b> | <b>p. 21</b> |
| <b>AGRANDISSEMENT D'UNE CRÈCHE</b>                             | <b>p. 24</b> |

# FAIRE AVEC CE QUI NOUS LIE



- M2, Février-Juin 2025-26
- Projet réalisé sur 5 mois
- Travail individuel
- Projet de Fin d'Etudes

## INTRODUCTION :

Génissac est une commune de 2000 habitants dans l'Entre-Deux-Mers, sur les bords de la Dordogne, proche de Libourne. Sa proximité avec la N89 qui relie Bordeaux et Libourne, permet au centre-bourg d'être facilement accessible. Village viticole dont l'identité s'est longtemps construite autour de la culture de la vigne, Génissac traverse aujourd'hui une période de mutation : la crise profonde du marché du vin pousse de nombreux viticulteurs à cesser leur activité, laissant un tissu économique et social en pleine recomposition.

C'est dans ce contexte que ce travail de fin d'études a pris naissance. Au démarrage du projet, le constat était frappant : le PMU du village, lieu de sociabilité informelle par excellence, était fermé. Cette disparition, symptomatique d'un effritement plus large du lien social au centre-bourg, n'est pas un phénomène isolé. Une étude du CEPREMAP, s'appuyant sur 18 000 fermetures de bars-tabacs entre 2002 et 2022, démontre que ces établissements constituent en milieu rural bien plus qu'un simple commerce : ils forment souvent le dernier espace où les habitants se croisent, se parlent et construisent des appartenances collectives. L'étude montre que leur fermeture produit des effets durables sur le tissu social local et sur les orientations politiques. Elle souligne également qu'à l'inverse, la création de nouveaux lieux de sociabilité peut inverser cette dynamique ce qui fonde précisément l'ambition de ce projet.

Ce constat a soulevé une question essentielle : comment redynamiser le centre de Génissac à l'aide de la culture et du lien social ?

La réponse proposée est celle d'un tiers-lieu culturel implanté au cœur du village, dont le programme réunit un café solidaire, une épicerie solidaire, un espace de coworking, un auditorium, une salle de pratiques douces et une salle de musique. Ce projet s'appuie sur une stratégie de sobriété constructive et sur une démarche participative, dont les développements sont présentés dans les axes qui suivent. Il vient coller à la politique menée par l'équipe municipale qui vise à rénover ou conserver l'existant en première intention. Il participe à une action souhaitée par la municipalité de partage et de mise en commun des expériences et des souhaits des habitants.

# FAIRE AVEC CE QUI NOUS LIE

## UN TIERS-LIEU CULTUREL A GENISSAC

Victoire PEAUCELLE

Projet de fin d'études - ENSAP BORDEAUX - Juin 2026

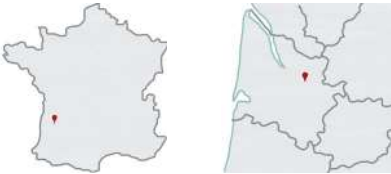
### Génissac, village en mutation

Génissac est une commune de 2000 habitants dans l'Entre-Deux-Mers, sur les bords de la Dordogne. Sa proximité avec la N89 qui relie Bordeaux et Libourne, permet au centre-bourg d'être facilement accessible.

Village viticole dont l'identité s'est longtemps construite autour de la culture de la vigne, Génissac traverse aujourd'hui une période de mutation : la crise du

marché du vin pousse de nombreux viticulteurs à cesser leur activité, laissant un tissu économique et social en pleine recomposition.

Ce projet est également ancré dans une dimension personnelle : Génissac est le village où j'ai grandi, ce qui a nourri une connaissance fine de ses dynamiques, et de ses manques.



### Une investigation au plus près du terrain



Equipements publics



Services



Santé



Edifice religieux



Plan de situation



1-PMU



2-Boucherie



3-Annexe



4-Chai

### Une parole locale

Une démarche participative a été engagée auprès des associations de Génissac. Certaines d'entre elles, actives

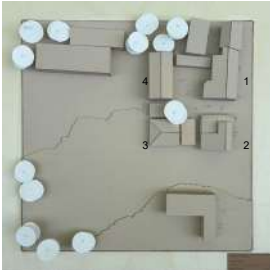
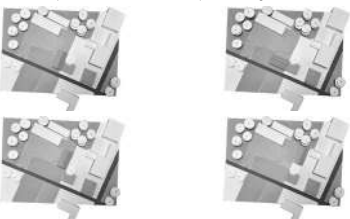
dans le domaine culturel, ont fait l'objet d'entretiens approfondis.



### Recherche d'implantations

Le programme étant assez conséquent, il a nécessité l'implantation d'un bâti-

ment supplémentaire sur le site. J'ai testé quatre configurations.

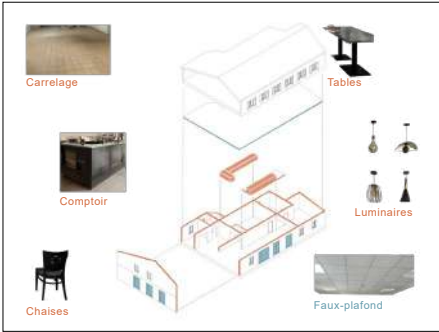


Panneau 1

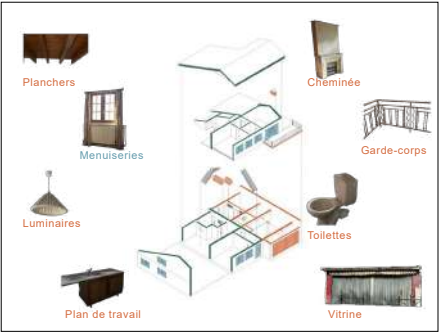
### Réemployer, Réutiliser, Récupérer

La sobriété constructive constitue le fil conducteur du projet. Trois notions ont été retenues comme principes opératoires du projet : le réemploi, la réutilisation et la récupération. Le réemploi concerne les biens avant acquisition du

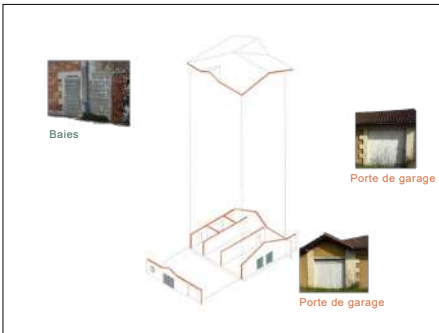
statut de déchet, pour un usage identique ; la réutilisation intervient après ce statut et implique un travail de remise en état pour un nouvel usage ; la récupération désigne les éléments en bon état qui pourront être apportés en ressource.



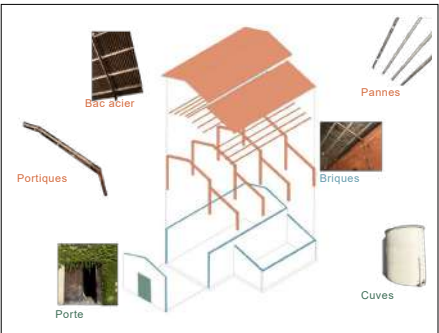
1-PMU



2-Boucherie



3-Annexe



4-Chai

### Habiter le réemploi

Au-delà de l'inventaire des éléments conservés, le projet se matérialise à travers ses espaces habités. L'axonomie d'ensemble situe les quatre bâtiments dans leur tissu en-

vironnant, tandis que les vues, réalisées par collage à partir de photographies de l'existant, donnent à voir les ambiances du tiers-lieu.



Victoire PEAUCELLE



Panneau 2

### Les espaces du faire et du lien



Les services de proximité



Les espaces de partage



Les espaces de travail



Les espaces de pratiques

### Porter les marques du réemploi

Le bardage bois de la structure neuve contraste avec la charpente métallique réemployée qui la coiffe. C'est ici que le réemploi est le plus visible, presque revendiqué. En guise de clin d'œil à l'héritage viticole du bâtiment, les volets de la porte d'entrée sont fabriqués à partir des lames de l'ancienne porte du chai.

### Le chai : une double structure



Plan du R+1



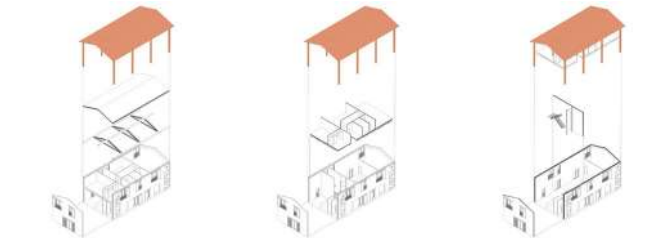
Plan du RDC



Façade Ouest



Façade Sud

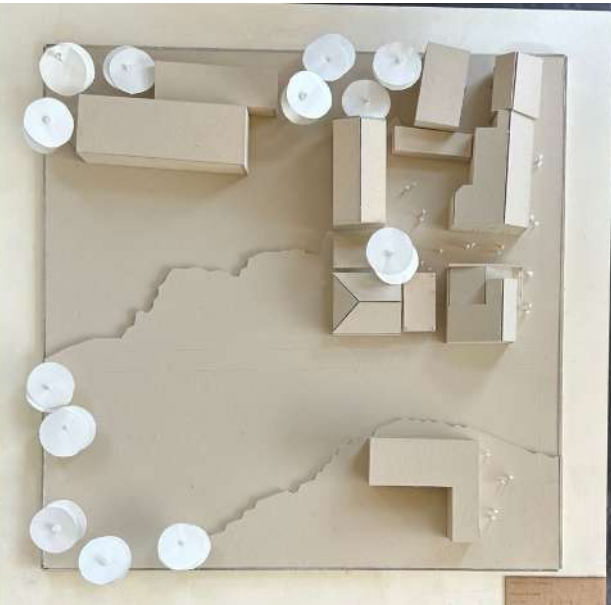


Victoire PEAUCELLE

Panneau 3



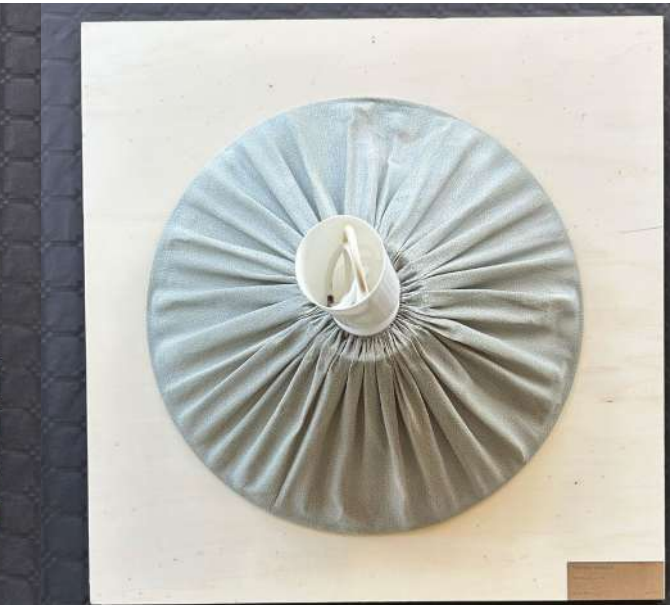
Maquette de site ech 1/2000



Maquette projet ech 1/200



Maquette coupe ech 1/50



Maquette réemploi



Epicerie solidaire



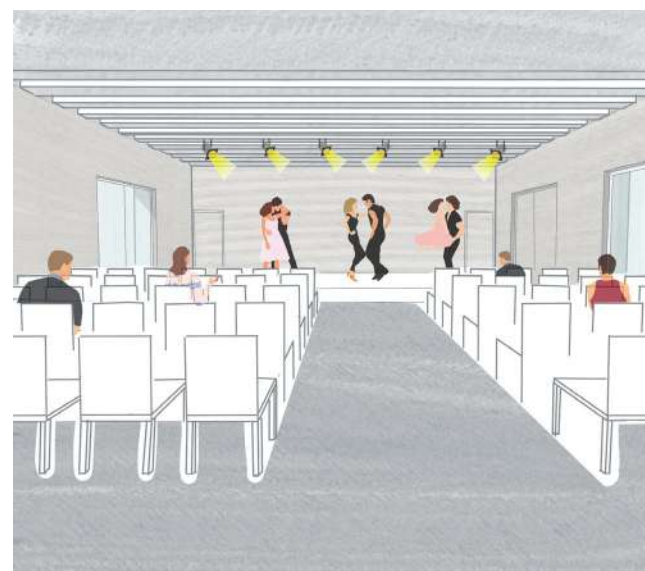
Ateliers et préau



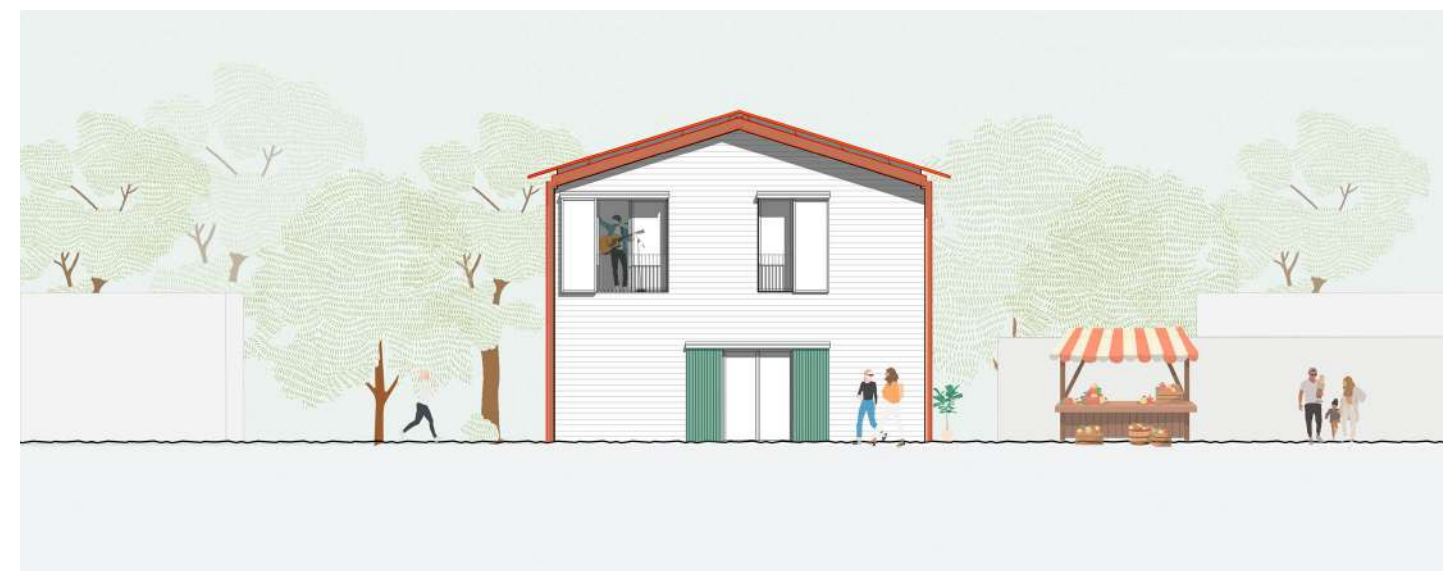
Façade ouest ech 1/200



Café solidaire



Auditorium



Façade sud ech 1/200



Maquette projet ech 1/200



Maquette coupe ech 1/50



Maquette coupe ech 1/50



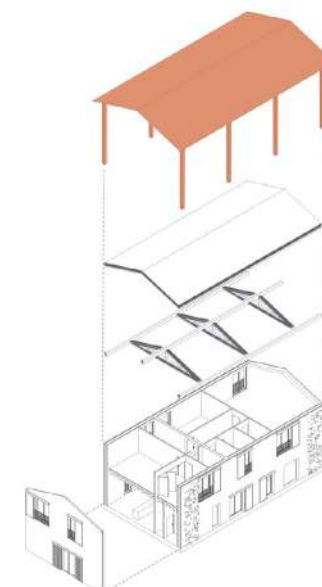
Maquette réemploi



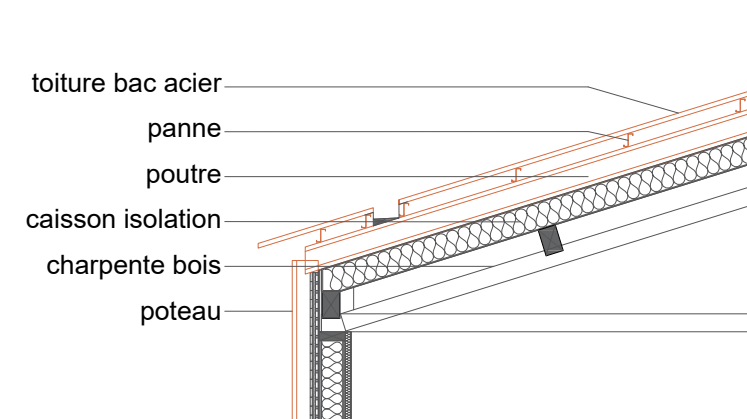
Plan R+1 ech 1/200



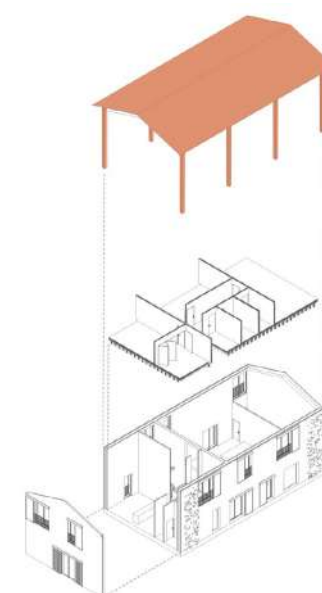
Plan RDC ech 1/200



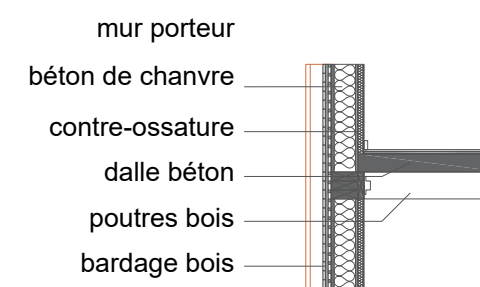
Axonométrie double toiture



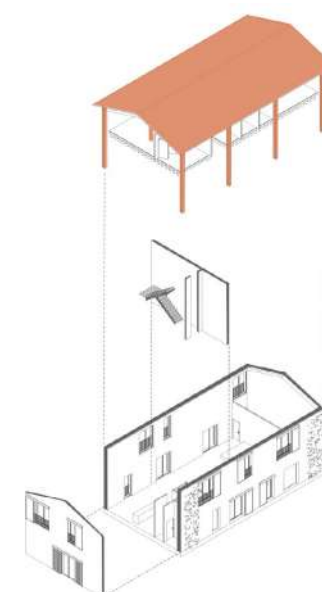
Détail double toiture ech 1/20



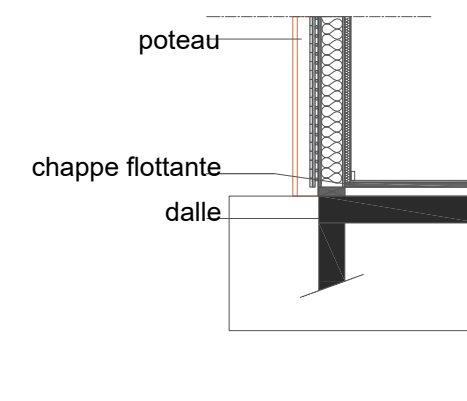
Axonométrie plancher mixte



Détail plancher mixte ech 1/20



Axonométrie circulation verticale



Détail dalle basse ech 1/20

# LA PLACE DE L'ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN



- M2, Septembre-Janvier 2025-26
- Projet réalisé sur 5 mois
- Travail en groupe/ individuel
- Atelier de projet Intelligence et Architecture des Territoires

## **PROGRAMME :**

La place de l'Église Saint-Augustin, à la frontière de Bordeaux et Mérignac, constitue une centralité de quartier animée par un tissu commerçant et associatif dynamique. Le projet s'inscrit dans une démarche de participation citoyenne menée en partenariat avec Sciences Po Bordeaux, et la Mission Démocratie Permanente de la Ville de Bordeaux. Cette dernière porte une volonté de réaménagement depuis 2016, jusque-là freinée par un passé conflictuel. Le travail s'est appuyé sur plusieurs temps de rencontres et de concertation (élus, historiens, habitants, commerçants) permettant d'établir un état des lieux précis des usages, atouts et faiblesses de la place. En complément de ces entretiens, une phase de diagnostic a permis d'élaborer plusieurs scénarios d'aménagement, du plus léger au plus interventionniste.

Programme final :

- Réaménagement de l'espace public de la place
- Piétonnisation de la rue de Cantenac
- Création d'un jardin calme à l'arrière de l'église

## **INTENTIONS:**

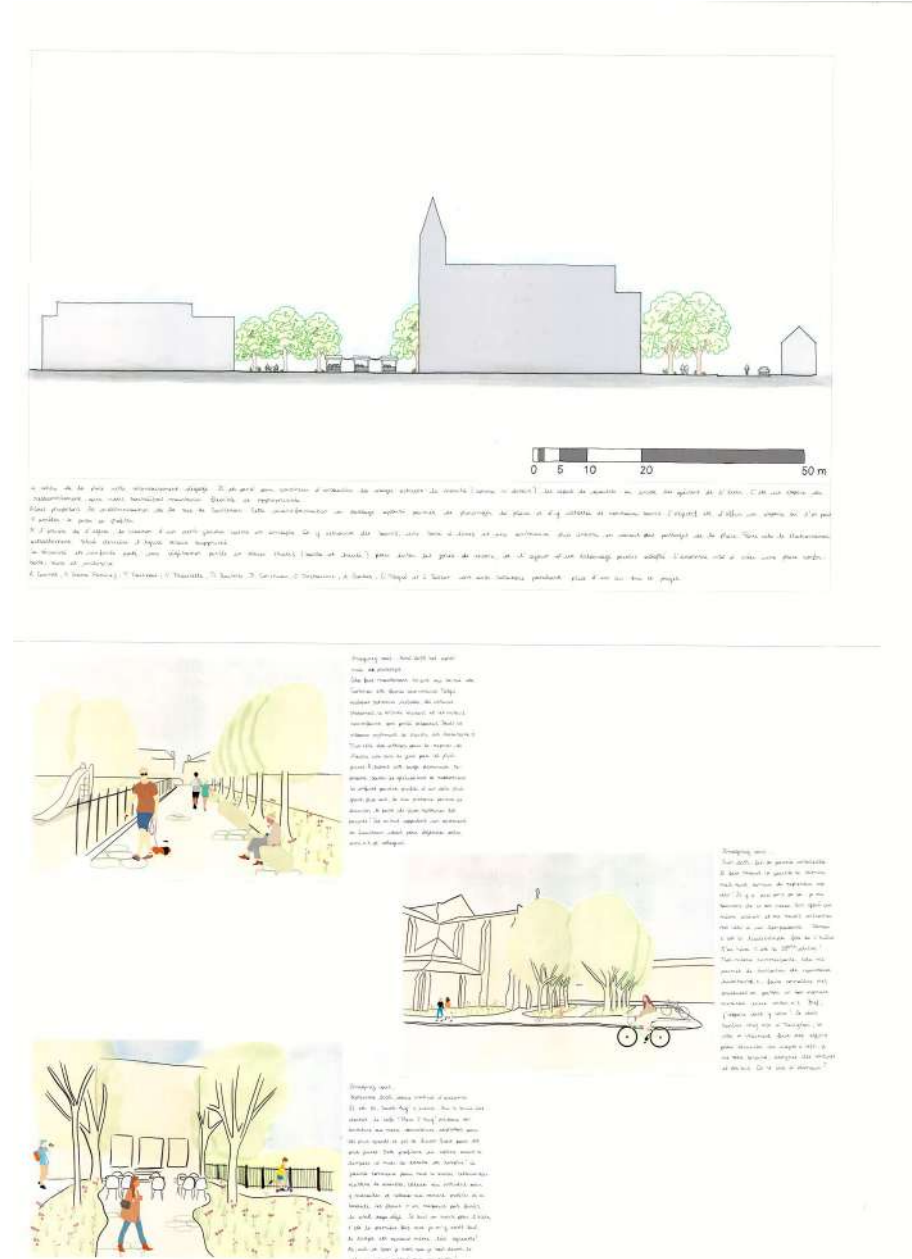
Le projet repose sur trois intentions principales : l'unification du sol, la végétalisation et l'apaisement des usages. L'uniformisation du traitement de sol sur l'ensemble de la place renforce la lisibilité de l'espace public et clarifie les circulations, tandis que le centre reste volontairement dégagé pour continuer d'accueillir les usages existants — marché, repas de quartier, goûters de l'école — comme un espace de rassemblement flexible et appropriable.

La végétalisation joue un rôle structurant : plantation de nouveaux arbres pour créer des îlots de fraîcheur, désimperméabilisation des sols autour des arbres existants et des stationnements non-PMR, création de jachères fleuries autour de l'église pour la biodiversité.

La rue de Cantenac est piétonnisée et prolonge la place en un passage apaisé, ponctué de bancs. À l'arrière de l'église, un jardin plus intime prend place — bancs, boîte à livres, végétation en deux strates pour éviter les zones de recoin — en lieu et place de l'ancien stationnement. Pour aller au bout de l'aménagement, j'ai travaillé le dessin des mobiliers urbains, garantissant une cohérence du projet jusque dans le détail. L'ensemble vise une place confortable, sûre et inclusive, fidèle à son identité de « petit village dans Bordeaux ».



Panneau 1



Panneau 2



Scénarios



Arrière de l'église



Passage rue de Cantenac



Restaurant La Place Saint-Aug



Plan Place de l'Eglise ech 1/200



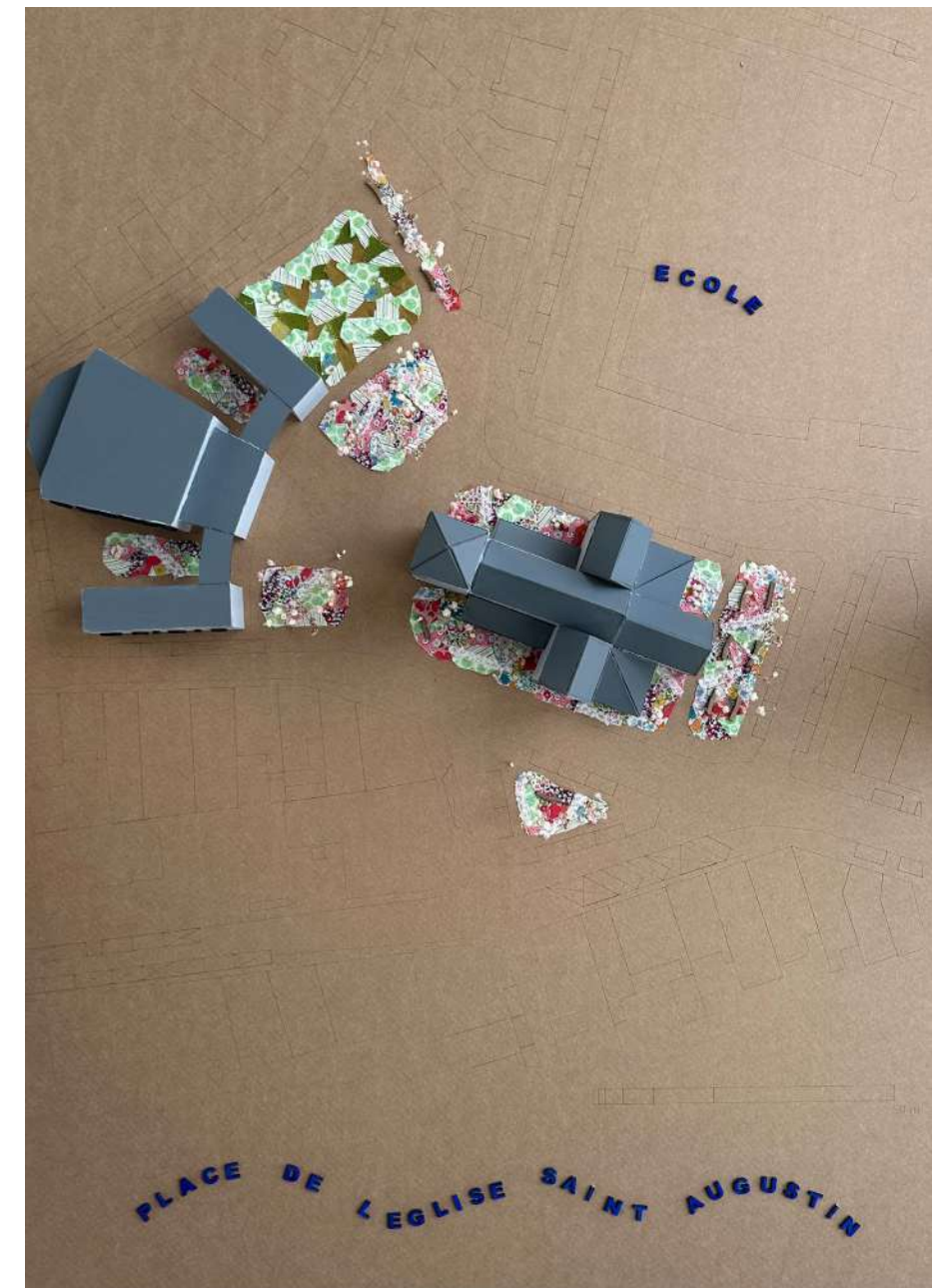
Plan Arrière de l'Eglise ech 1/200



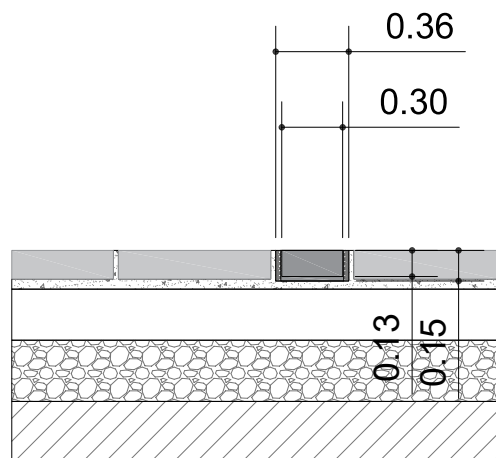
Coupe Place de l'Eglise ech 1/200



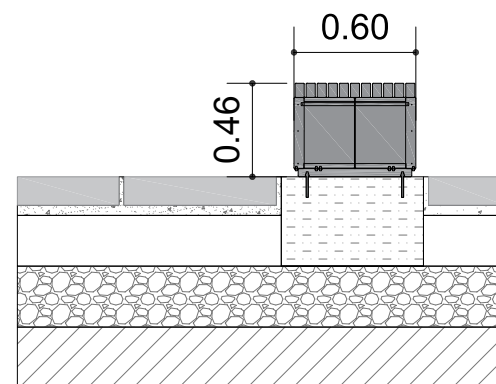
Coupe Arrière de l'Eglise ech 1/200



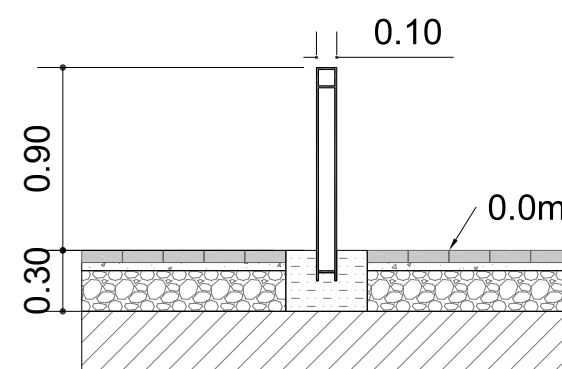
Maquette projet ech 1/200



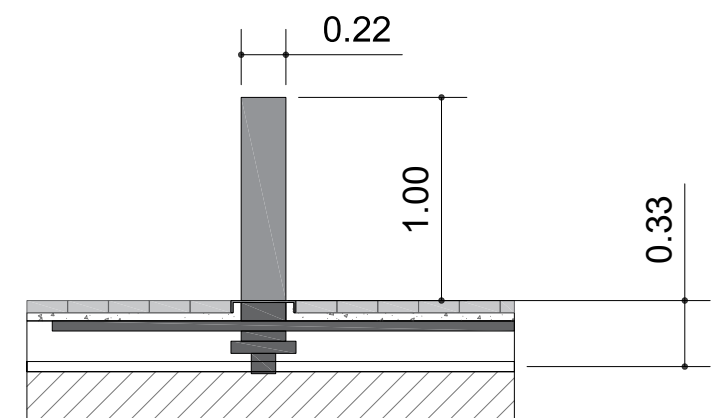
Détail luminaire encastré ech 1/50



Détail fixation banc ech 1/50



Détail potelet fixe ech 1/50



Détail borne escamotable ech 1/50

# LE BOIS DE RÉEMPLOI DANS LES PRATIQUES ARCHITECTURALES



- Stage 1ère pratique, Juin-Aout 2025
- Projet réalisé sur 3 mois
- Travail individuel
- Stage

## DESCRIPTION :

Lors de mon stage au laboratoire I2M, ma mission portait sur l'état des lieux du bois de réemploi dans les pratiques architecturales, dans le cadre de deux projets de recherche : RestWood, qui étudie la structuration d'une filière de réemploi de bois de structure en Nouvelle-Aquitaine, et WoodStock, projet européen visant à valoriser les ressources bois sous-utilisées dans la construction.

J'ai commencé par une revue de littérature sur le contexte environnemental et économique du secteur du bâtiment, avant de recenser une dizaine de projets construits intégrant du bois de réemploi en France, d'un siège social à Bassens à une halle en cours de construction à Bordeaux, en passant par une passerelle en Gironde ou un préau sportif aux Bassins à Flot.

Pour compléter cette approche documentaire, j'ai construit un protocole d'entretien semi-directif à destination de maîtres d'œuvre - architectes et ingénieurs - articulé autour de trois axes : le choix du mode constructif, la mise en application du réemploi et les perspectives d'évolution de la filière. J'ai mené cinq entretiens auprès de collectifs d'architectes et de bureaux d'études en ingénierie environnementale. L'analyse de ces retours d'expérience a fait ressortir un intérêt grandissant pour le réemploi, aujourd'hui intégré comme un réflexe de conception, mais encore freiné par des difficultés techniques et assurantielles - notamment l'absence de certification pour caractériser les performances mécaniques du bois déposé. Ces échanges ont aussi révélé un rôle central des savoir-faire artisanaux, proches de la restauration patrimoniale, ainsi qu'un fort potentiel pédagogique : plusieurs professionnels choisissent de laisser visible la patine du bois pour rendre perceptible son histoire.

En complément, j'ai participé à la préparation d'ateliers de co-création du projet WoodStock, en identifiant les acteurs à mobiliser - laboratoires, architectes, entreprises bois, collectivités - et en construisant le déroulé de la journée.

Travaillant en équipe au sein du laboratoire, j'ai également été sensibilisée à d'autres matériaux biosourcés. Nous avons ainsi réalisé plusieurs ateliers de fabrication de briques de terre crue, et bénéficié d'une sensibilisation à l'utilisation de la paille en architecture.

# Etat des lieux du bois de réemploi dans les pratiques architecturales

Victoire PEAUCELLE  
Etudiante Ingénieur ENSTIB - Architecte ENSAP Bx  
victoirepeaucelle@gmail.com  
Encadrants : Philippe GALIMARD, Myriame ALI-OUALLA

## CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Le secteur du bâtiment c'est:

|                                                                           |                                                                             |                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>1er poste</b><br>des consommations<br>d'énergie annuelles<br>en France | <b>Presque 50%</b><br>des consommations<br>d'énergie annuelles<br>en France | <b>25%</b><br>des émissions de<br>gaz à effet de serre<br>en France |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|

Face à ces enjeux, la réglementation (RT 2012, RE 2020, Loi Elan, etc.) encourage une réduction de l'empreinte carbone et une meilleure performance énergétique.

Le modèle linéaire "extraire – produire – consommer – jeter" doit évoluer vers une économie circulaire, où le réemploi joue un rôle central.

Dans la construction, seulement 1 % des matériaux sont aujourd'hui réemployés. Le bois offre pourtant un fort potentiel grâce à son gisement disponible et à ses propriétés techniques.

## LE RÉEMPLOI DU BOIS

Réemployer le bois, c'est prolonger son usage en limitant la transformation et le transport. Cela permet :

- de réduire l'impact environnemental,
- de créer des opportunités socio-économiques,
- d'offrir des qualités esthétiques uniques.

Les utilisations courantes vont des ossatures secondaires aux bardages, en passant par les aménagements intérieurs ou le mobilier intégré.

## ENJEUX ACTUELS

Il est essentiel de lever les freins techniques, normatifs et assurantiels. L'objectif est de faire du réemploi du bois une pratique courante et fiable, capable de transformer durablement les manières de construire.

## DES PROJETS INNOVANTS

- **RestWood** : étudier le modèle d'économie circulaire d'un processus de réemploi de bois de structure et le comparer au modèle classique linéaire
- **WoodStock** : projet européen visant à créer un observatoire de la construction bois, promouvoir des usages zéro-déchet et valoriser les ressources sous-utilisées.
- **ReUse Bois** : mettre au point une solution constructive bois qui limite la production de déchets grâce à une anticipation du réemploi en amont.



Sources :  
www.agriculture.gouv.fr/filiere-bois-qualites-du-bois-et-construction  
www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/filiere-bois-construction  
librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets  
www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/filiere-bois-construction/le-projet-reuse-3  
www.nobatek.com/references/restwood/  
www.woodstockproject.eu/



## LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

J'ai mené des entretiens avec des architectes et des ingénieurs pour recueillir leur expérience du terrain, leurs pratiques actuelles et leurs visions pour l'avenir.

### • UN INTÉRÊT GRANDISSANT

Pour certains, le réemploi est devenu une évidence. Il ne s'agit plus seulement d'une expérimentation, mais d'un **réflexe intégré** dès la conception.

« Depuis 4 ans, on a ce réflexe systématique de penser réemploi. »

Certains insistent sur le changement de logique induit :

« Au lieu de financer de la matière première, on finance plus de matière grise, plus de savoir-faire. »

Le réemploi est vu comme une façon de **donner du sens** à l'architecture dans un contexte écologique préoccupant :

« Le monde est surchargé de déchets, donc est-ce qu'on ne peut pas en faire autre chose ? »

### • DES FREINS TECHNIQUES ET ASSURANTIELS

Le manque de reconnaissance **réglementaire** rend les acteurs frileux, notamment dans les projets structurels.

« Le réemploi, on est de toute façon dans des techniques non courantes. »

Les professionnels identifient des limites concrètes pour **caractériser les performances du bois**.

« Pour pouvoir calculer il faut les caractéristiques mécaniques, pour les avoir il faut le classement et pour avoir le classement il faut un certificat. Or dans 95 % des cas on ne l'a pas. »

Enfin, la question du coût reste débattue. Pour certains le réemploi ne coûte pas plus cher que le neuf :

« Pour l'instant on dit au maître d'ouvrage que c'est pas plus cher... au pire au même prix que le neuf. »

Mais d'autres restent prudents et pointent les **coûts cachés** liés à la logistique, aux diagnostics, etc.

### • LE RÔLE DES SAVOIR-FAIRE

Le réemploi met en lumière des **compétences** parfois oubliées, proches de la restauration patrimoniale.

« Les charpentiers de métier, juste en regardant un morceau de bois, sont capables d'identifier la validité du bois. »

### • UN POTENTIEL PÉDAGOGIQUE ET CULTUREL

Au-delà des aspects techniques, les professionnels voient un outil de **sensibilisation** : montrer le vécu du matériau.

« On essaye de laisser la patine du bois visible parce que pour nous c'est pédagogique. »

Le bois, matériau familier du grand public, facilite cette appropriation :

« Je trouve que le bois ça fait pas trop peur parce que les gens ont l'habitude. »

### • UNE TRANSFORMATION DU MÉTIER

Enfin, beaucoup considèrent le réemploi comme une opportunité pour changer durablement les pratiques.

« On va arrêter de faire de l'architecture sans se poser des questions, on change le métier quand on fait ça. »

Cela suppose de développer des filières, **d'industrialiser** certains processus, mais aussi de renforcer la formation et la sensibilisation.

« Il faut qu'il y ait une pratique qui s'industrialise sinon le réemploi va rester voué à des projets de niche. »



Affiche de synthèse



Atelier briques de terre crue



Atelier briques de terre crue



Atelier briques de terre crue



Journée chantier paille

# LE JARDIN GALIN



- M1, Février-Juin 2024-25
- Projet réalisé sur 5 mois
- Travail en groupe/ individuel
- Atelier de projet Intelligence et Architecture des Territoires

## **PROGRAMME :**

Le site est localisé à proximité d'un futur parking silo, d'un collège et de l'avenue Thiers. Le projet s'inscrit dans une démarche de participation citoyenne menée en collaboration avec des étudiants de Sciences Po et la Mission Démocratie Permanente de la Ville de Bordeaux. Le travail autour de la transformation de la moitié de la surface du parking relais en jardin, s'est déroulé sur l'ensemble du semestre. Il a d'abord été consacré aux ateliers avec les collégiens et aux concertations publiques. Le dernier mois de travail individuel a porté sur la faisabilité de l'aménagement du parc.

Programme final :

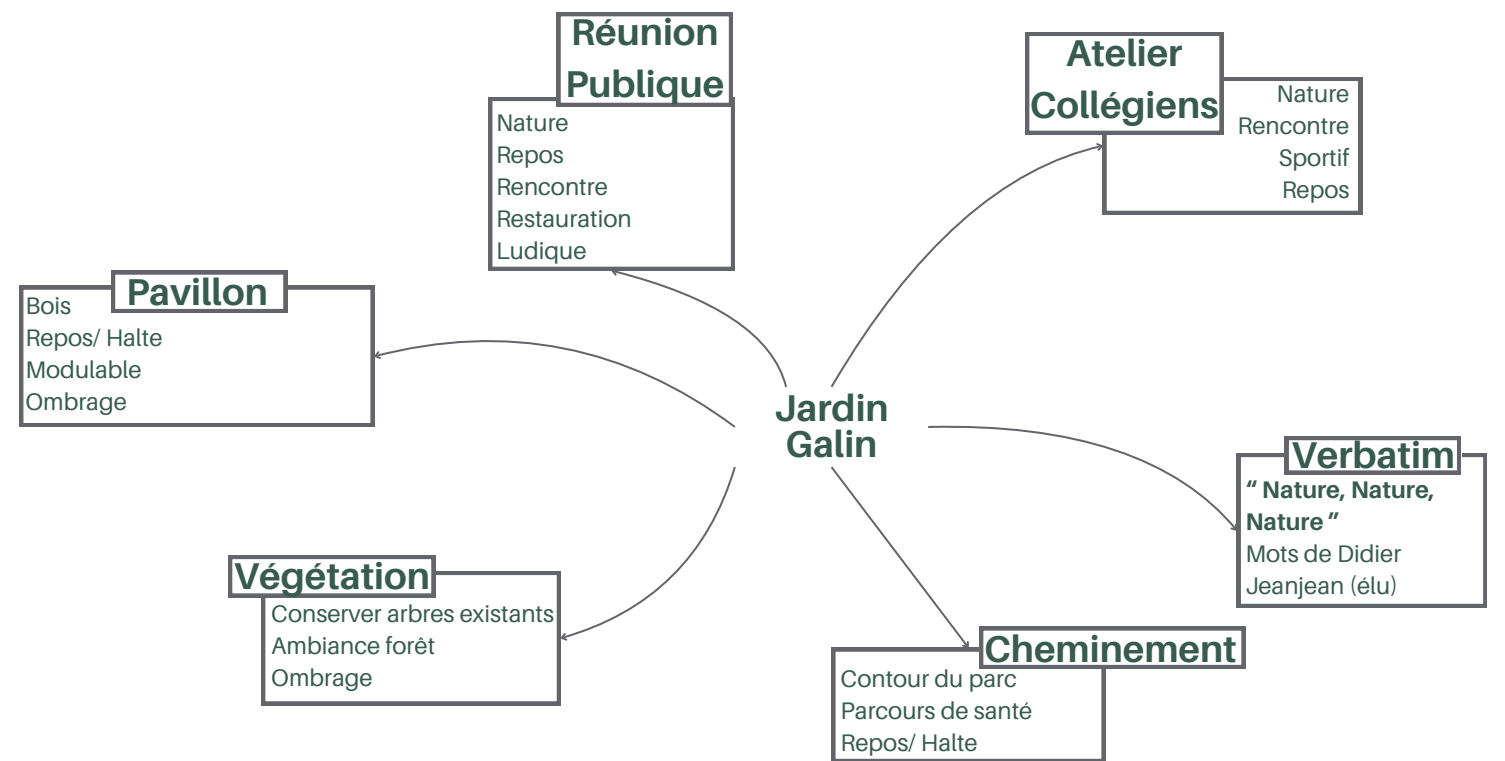
- Aménagement paysager du jardin Galin
- Conception d'un pavillon multifonctionnel

## **INTENTIONS:**

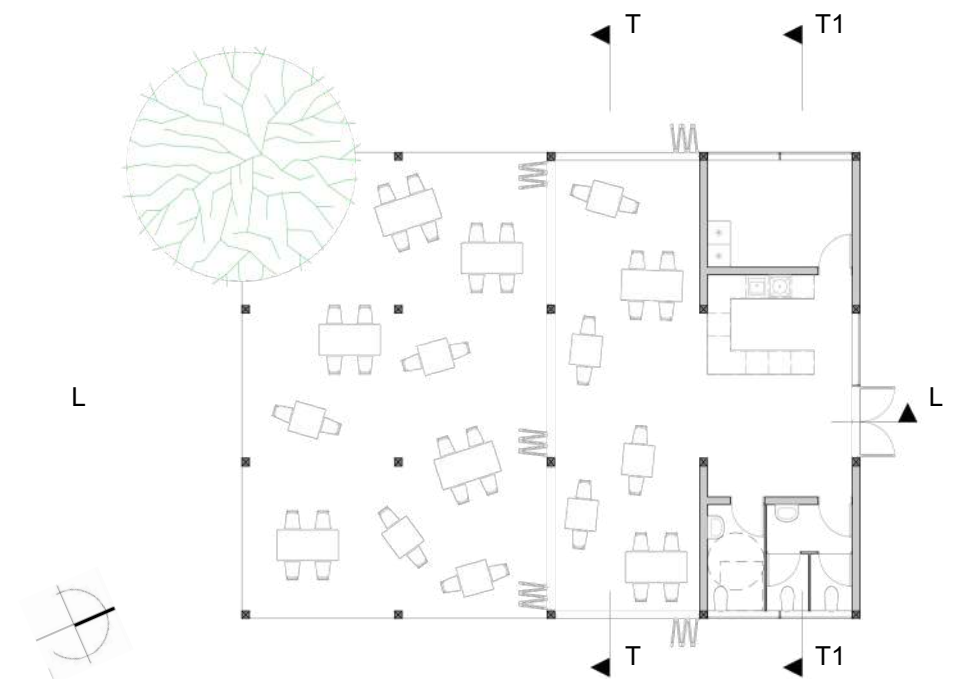
Le projet répond à la demande exprimée lors des concertations : « Nature, Nature, Nature ». Cette volonté des habitants a guidé l'ensemble des choix d'aménagement. La conservation d'une majorité des arbres a été privilégiée. Et une véritable ambiance de forêt urbaine a été créée dans une partie du jardin, l'ensemble offrant un espace de respiration au cœur de la ville. Le jardin est facilement franchissable grâce à un cheminement continu qui en fait le tour, ponctué de bancs et d'équipements de parcours santé. Les entrées ont été positionnées de manière stratégique : face au collège, sur l'avenue Thiers à proximité du tramway, et à l'arrière sur la rue Gustave Eiffel. L'espace fortement boisé permet de créer une distance avec les nuisances de la route, tandis que le pavillon, disposé au centre, profite d'une vaste pelouse pour les activités qu'il abrite.

Le pavillon constitue l'élément structurant du jardin. Pensé comme un lieu de rencontre et de repos, il se veut modulable pour accueillir différents usages au cours de la journée. Sa matérialité en bois s'inscrit en cohérence avec l'identité végétale du lieu.

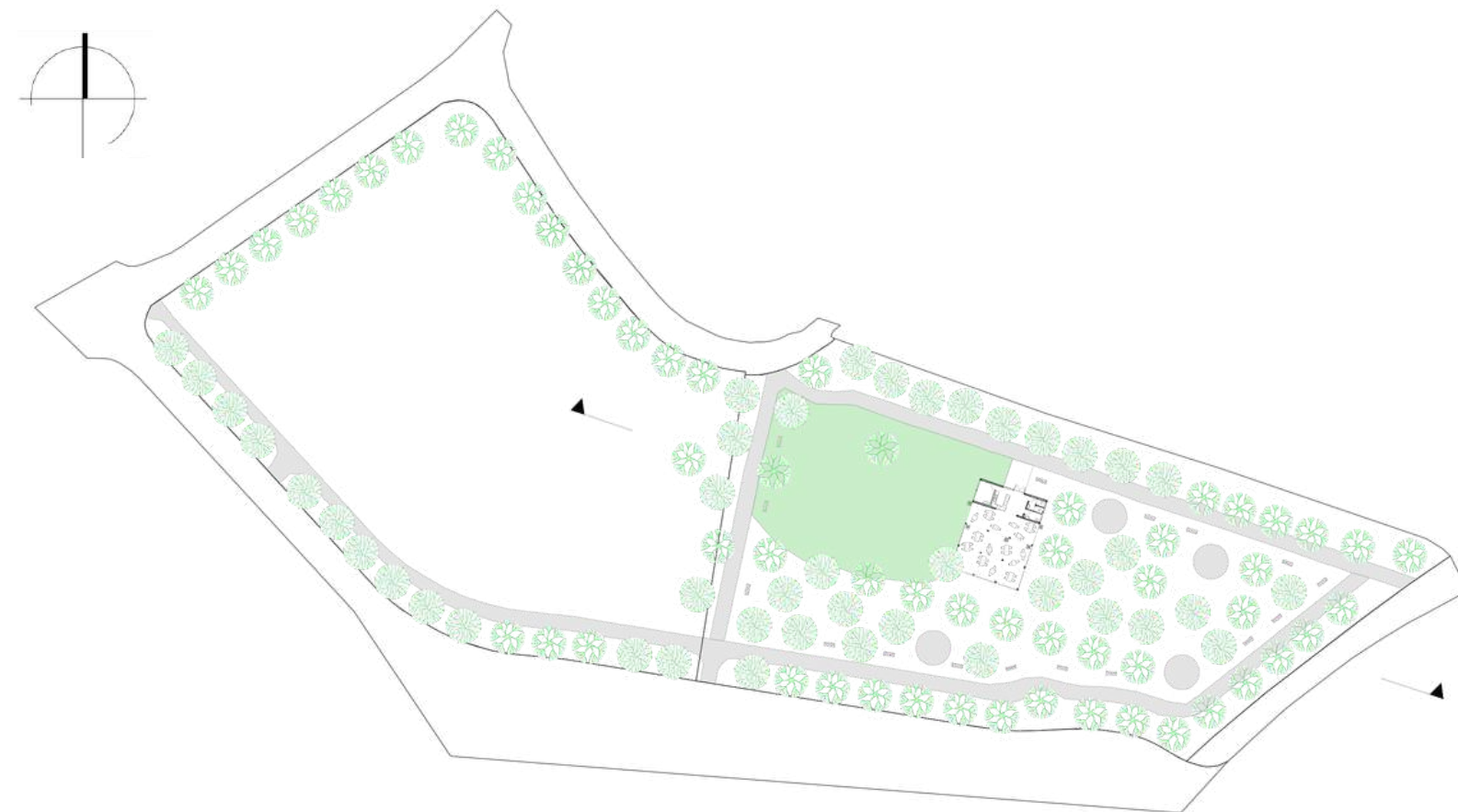
Il s'organise selon une gradation spatiale. L'utilisateur pénètre d'abord dans un espace fermé qui regroupe le bar, du stockage et des sanitaires. Il traverse ensuite un espace semi-ouvert grâce à des baies modulables. Puis accède à un espace entièrement ouvert, la grande terrasse, qui se prolonge sur la pelouse.



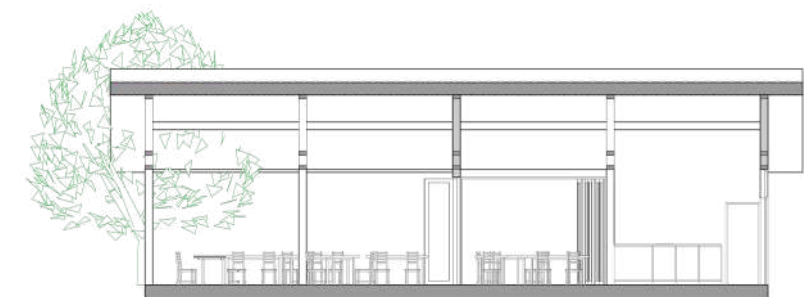
Carte mentale



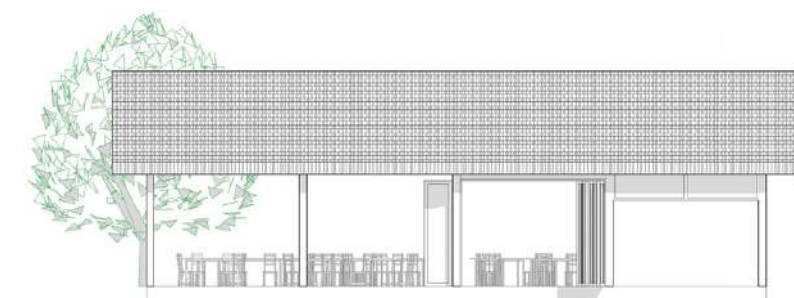
Plan RDC ech 1/100



Plan masse ech 1/500

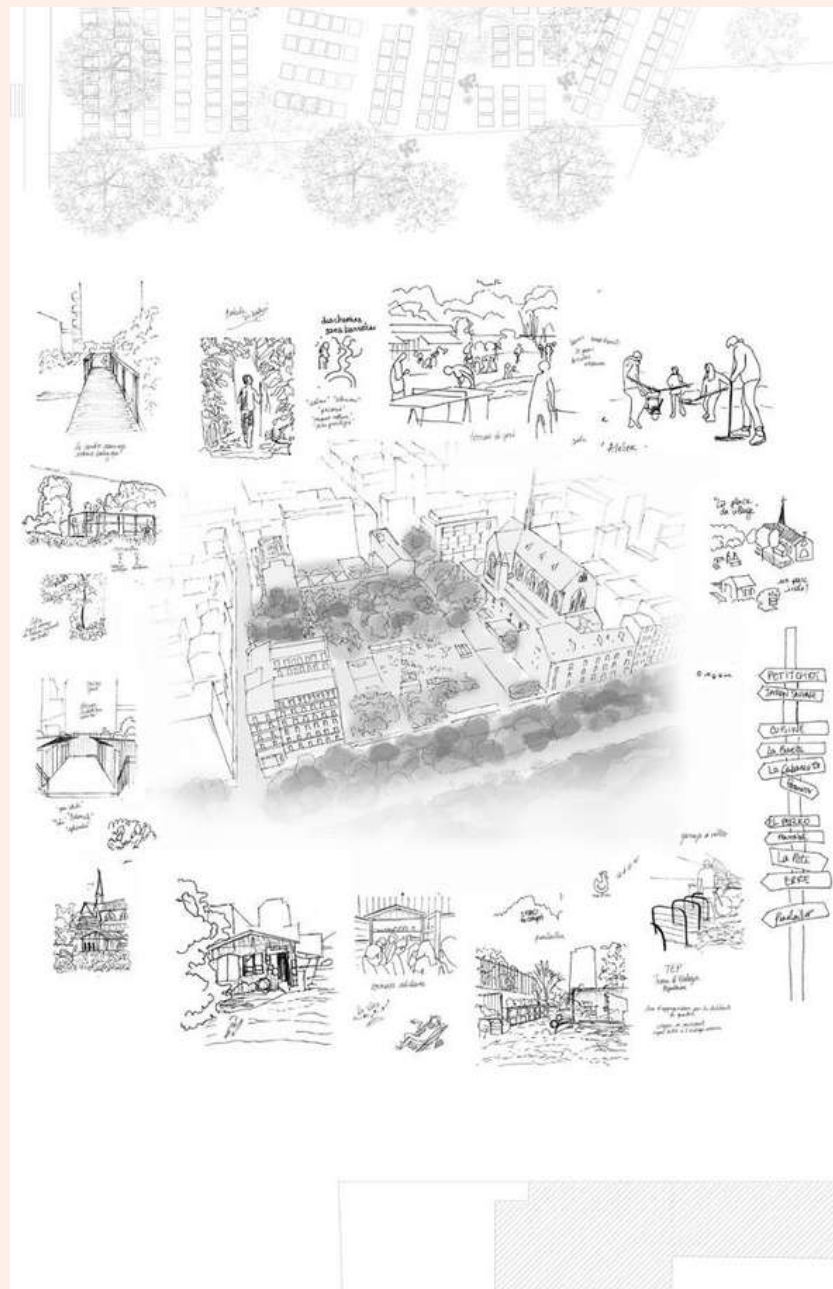


Coupe longitudinale ech 1/100



Façade Est ech 1/100

# DE LA VILLE À L'ÉDIFICE



- M1, Septembre-Janvier 2024-25
- Projet réalisé sur 5 mois
- Travail en groupe/ individuel
- Atelier de projet Habitat et Environnement

## PROGRAMME :

Le projet vise à intégrer de nouveaux édifices dans un paysage urbain existant, le Boulevard de Ménilmontant à Paris. La phase de conception a été précédée d'une analyse urbaine pour optimiser l'implantation, l'emprise au sol, les gabarits et les orientations. Il met l'accent sur la sociologie de l'habitat en milieu dense, tout en anticipant des détails constructifs et spatiaux spécifiques au logement.

## Programme final :

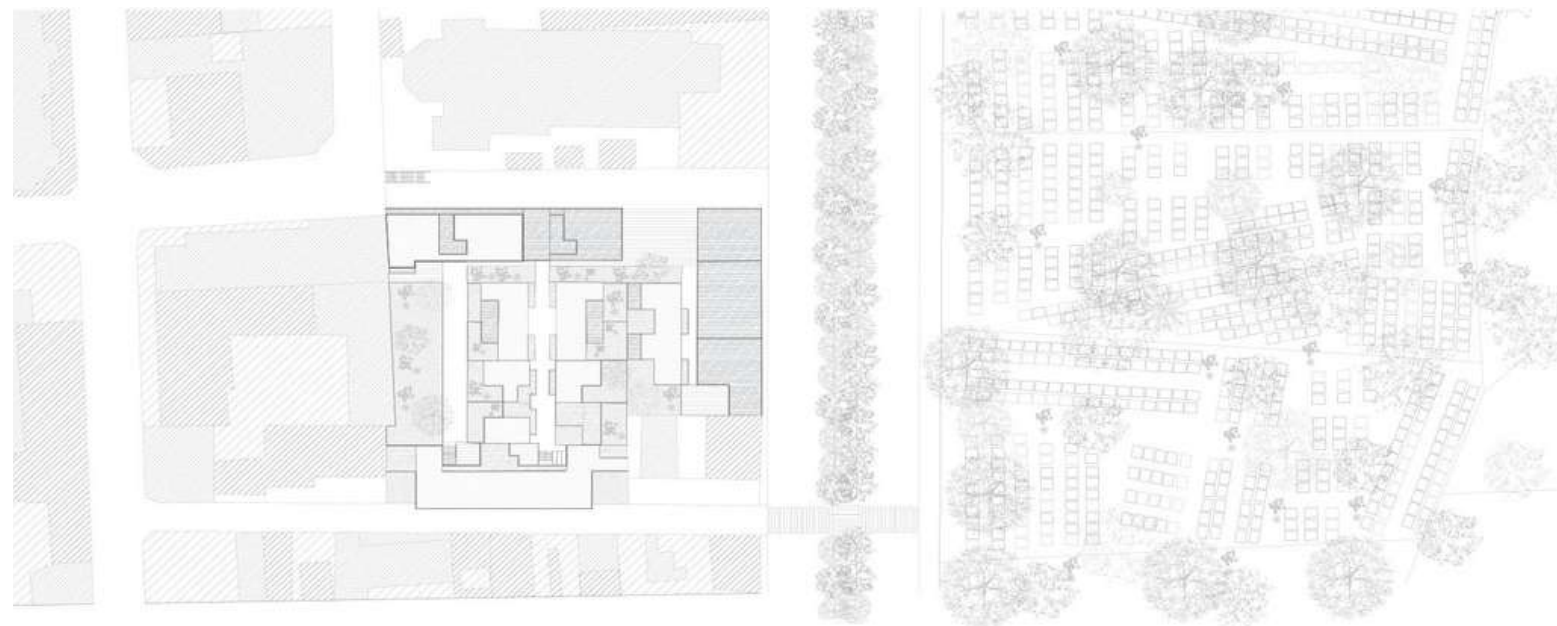
- Logements : 30-40 collectifs, 10-15 individuels superposés.
- Équipements : Trois espaces de 150 m<sup>2</sup>
- Stationnement : Parkings souterrains
- Espaces extérieurs : Traitement des espaces publics.

## INTENTIONS:

Le travail d'analyse du site et l'implantation du projet sur la parcelle ont été menés en trinôme. Après cette phase collective, chaque membre a développé son propre projet. Pour ma part, j'ai conçu un bâtiment collectif situé le long du boulevard Menilmontant, accompagné de logements semi-individuels disposés à l'arrière de la parcelle.

Dès l'entrée, deux halls traversants accueillent les résidents, facilitant ainsi la circulation et la porosité entre la rue et l'intérieur de la parcelle. Ces halls mènent à deux cages d'escalier jouant un rôle dans l'expression architecturale de la façade du bâtiment. Le rez-de-chaussée, pensé comme un lieu vivant et ouvert sur la rue, abrite plusieurs petits équipements ainsi qu'un café, véritable point d'accroche qui dynamise le pied d'immeuble.

Les niveaux supérieurs sont organisés selon un plan d'étage courant. Chaque palier dessert quatre appartements, offrant une diversité typologique allant du T1 au T5, avec plusieurs unités en duplex. Une attention particulière a été portée à l'orientation et à la qualité des espaces de vie: les plus grands logements bénéficient d'une double orientation, maximisant ainsi l'apport en lumière naturelle et la ventilation. Pour animer la façade et enrichir l'expérience résidentielle, des loggias et terrasses viennent rythmer le volume bâti, tandis que les logements en duplex profitent de doubles hauteurs, renforçant la sensation d'espace et de luminosité.



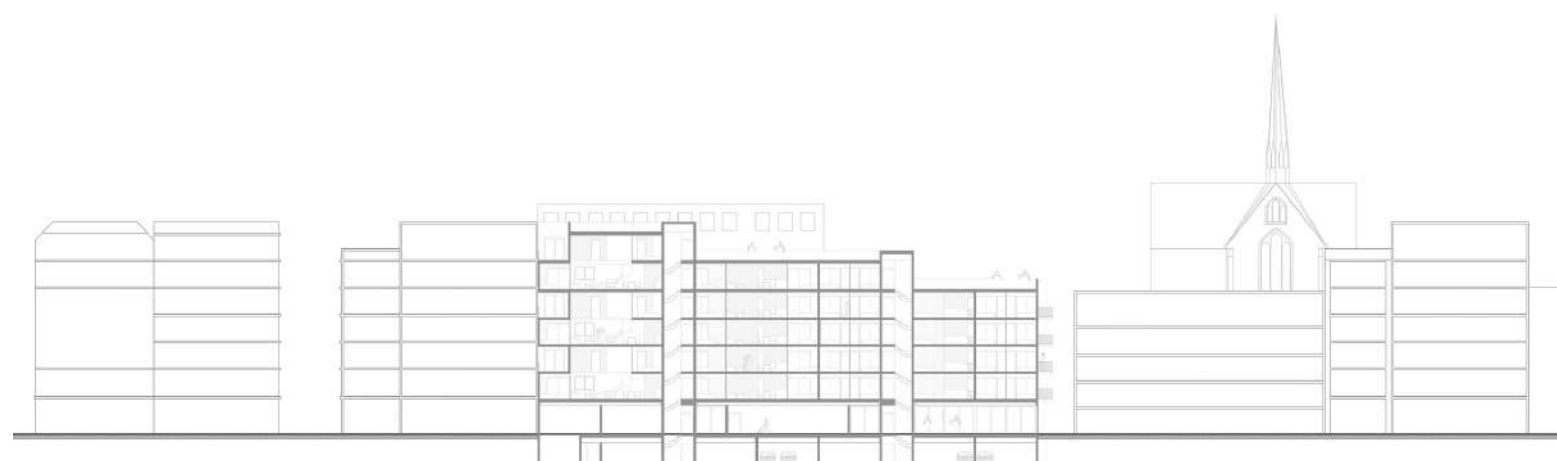
Plan masse ech 1/500



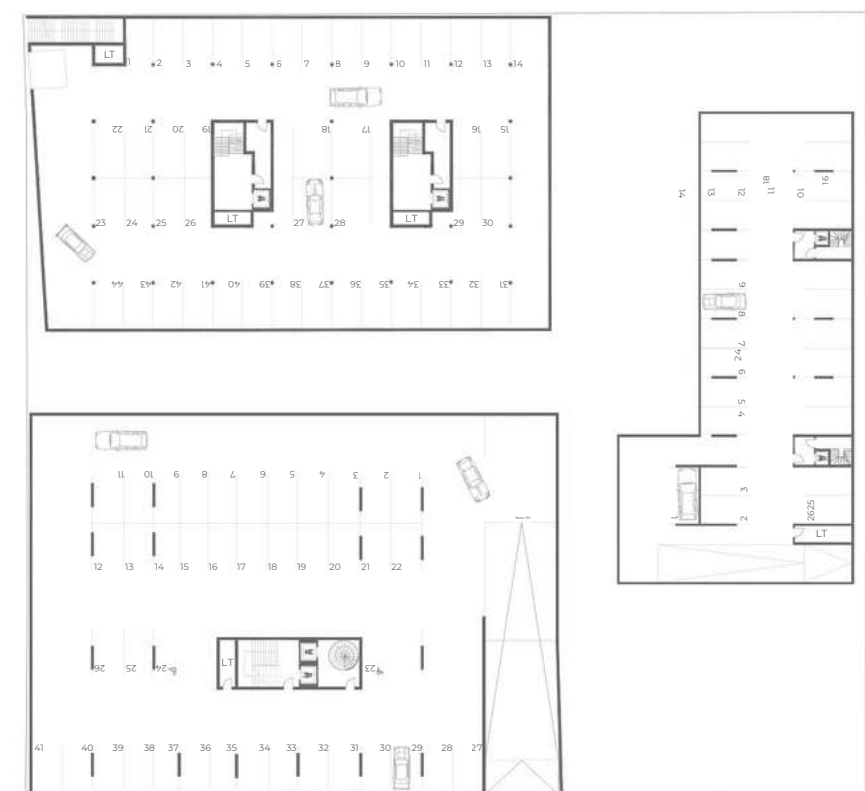
Plan de rez-de-chaussée 1/200



Façade sur rue ech 1/200



Coupe longitudinale ech 1/200



Plan de sous-sol 1/200



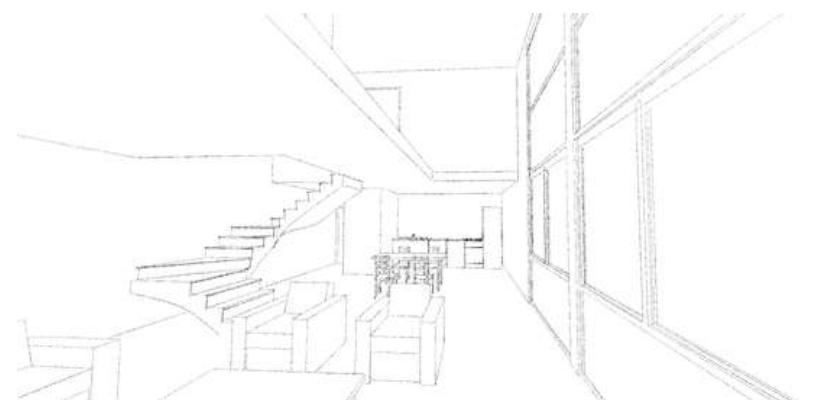
Plan R+3 ech 1/200



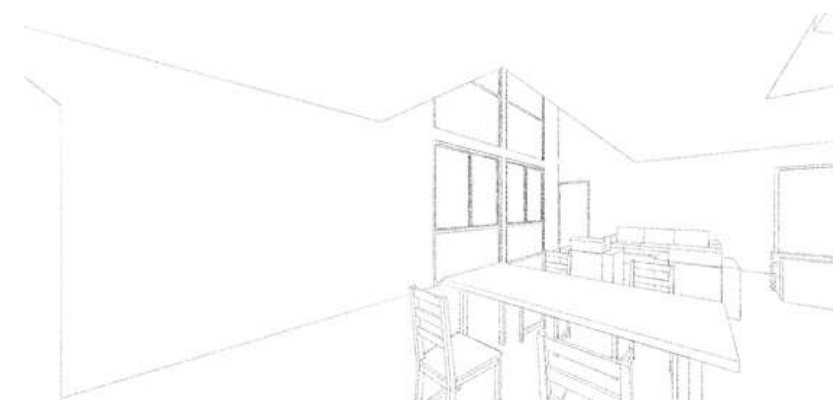
Plan R+2 ech 1/200



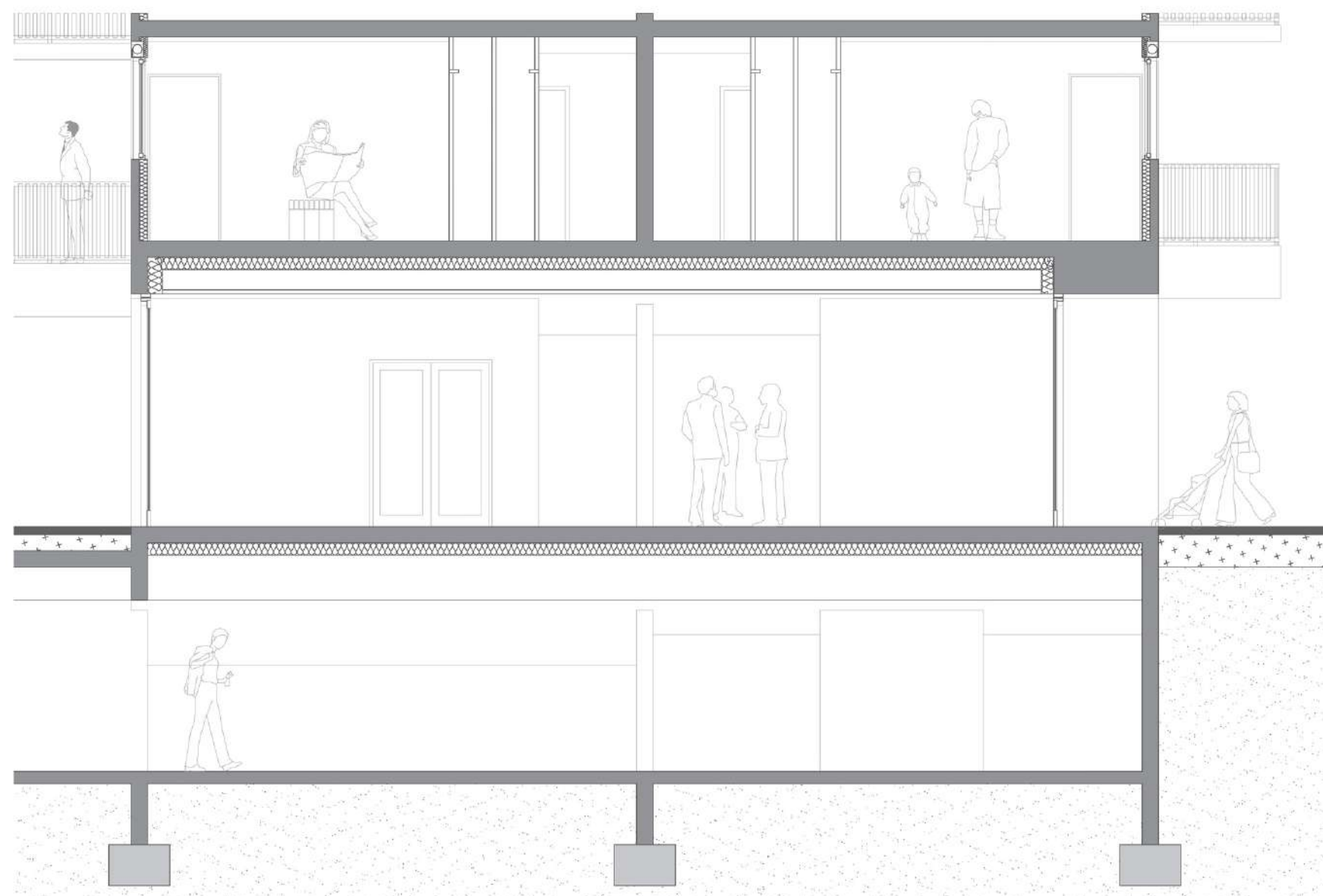
Plan R+1 ech 1/200



Vues intérieures T5 duplex



Vues intérieures T5 duplex



Coupe du hall d'entrée traversant ech 1/20

# ADAPTER-TRANSFORMER-DENSIFIER



- L3, Février-Juin 2023-24
- Projet réalisé sur 3 mois
- Travail en binôme/ individuel
- Atelier de projet

## **PROGRAMME :**

Le projet concerne la création de logements sur une parcelle située dans la ville de Nancy. Actuellement, celle-ci comprend un bâtiment existant qui est dédié à l'enseignement ainsi qu'un parc arboré. L'objectif est d'optimiser cet espace en développant une extension tout en préservant la qualité paysagère du site. Le projet prévoit une diversité de typologies de logements, allant du T1 au T5, afin de répondre aux besoins variés des futurs habitants et de favoriser une mixité sociale et générationnelle.

## **INTENTIONS:**

L'approche du projet repose sur un relevé du bâtiment et une analyse approfondie du site, réalisés en binôme.

L'extension se matérialise par la construction de trois nouveaux bâtiments implantés au sein du parc, conçus sur pilotis afin de minimiser leur impact au sol. Un système de passerelles aériennes vient relier ces nouveaux volumes au bâtiment existant, favorisant une circulation fluide et créant des espaces de transition conviviaux entre les différentes unités.

Pour la répartition des interventions sur la parcelle, mon binôme s'est concentré sur la réhabilitation du bâtiment existant, tandis que j'ai pris en charge la conception des trois nouveaux bâtiments.

La structure repose sur un système poteaux-poutres, avec des poteaux ronds légèrement en retrait par rapport à la façade, ce qui permet d'offrir de larges ouvertures sur l'extérieur. L'agencement des étages suit une alternance de deux plans types, offrant une variété d'aménagements et une dynamique architecturale en façade.

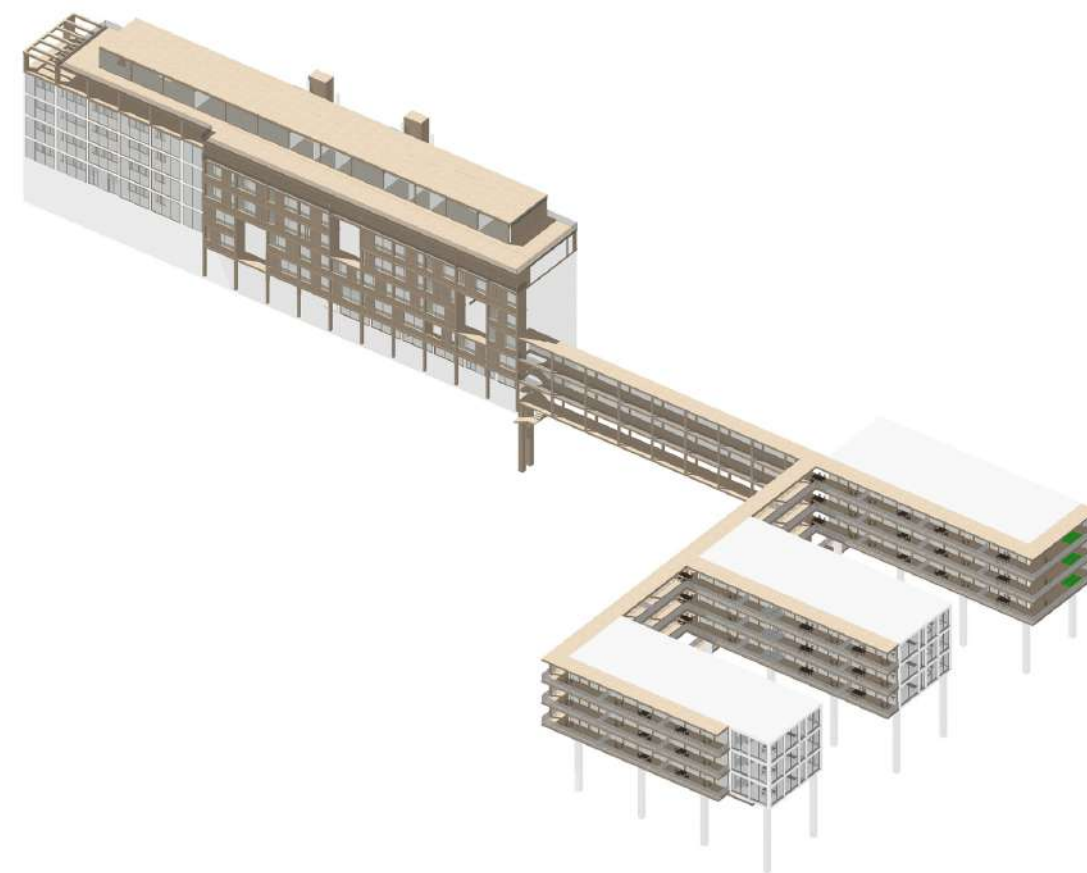
Les grands logements sont positionnés aux angles des bâtiments afin de maximiser les vues et de bénéficier des différentes orientations. Un travail particulier est apporté à la conception des passerelles, qui ne se limitent pas à un simple rôle de circulation mais deviennent également des espaces extérieurs qualitatifs, servant de terrasses privatives pour certains appartements.



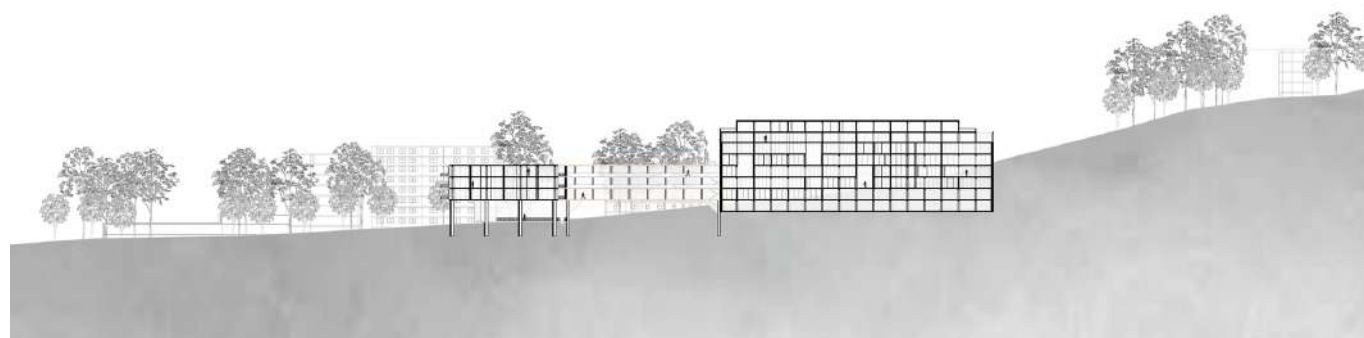
Insertion dans le contexte



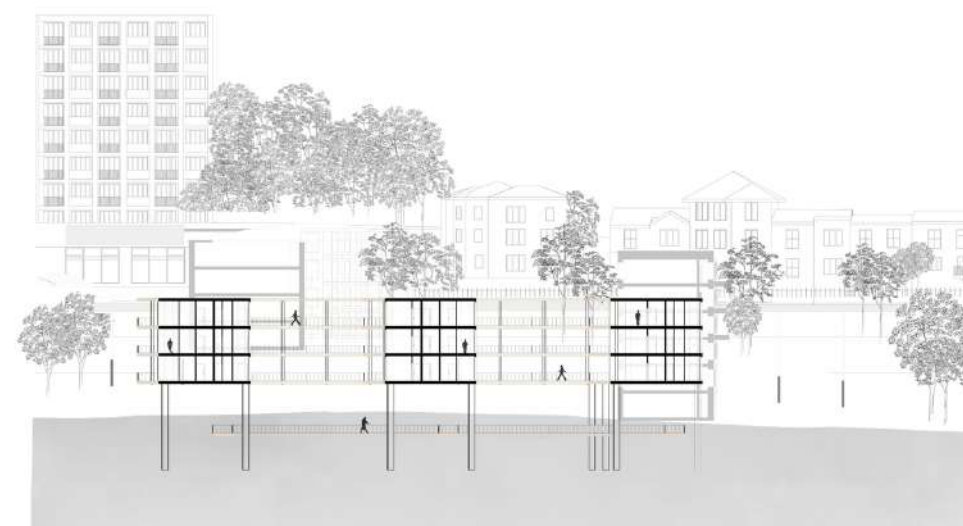
Insertion dans le contexte



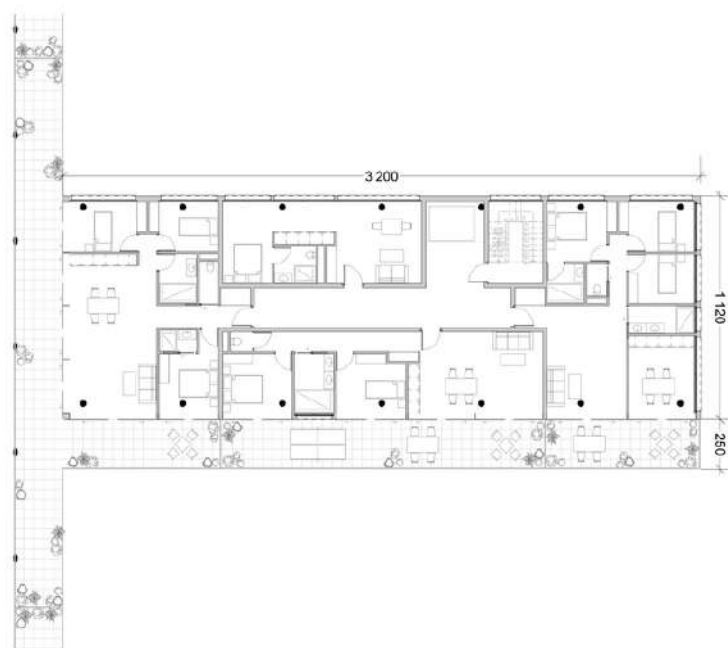
axonométrie générale du projet



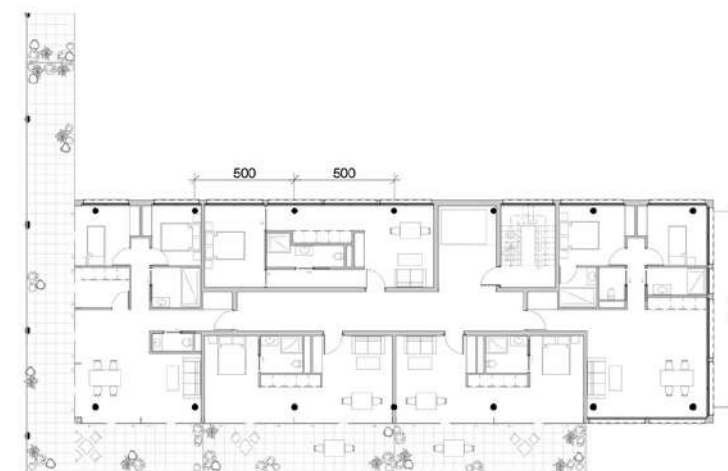
Coupe longitudinale ech 1/500



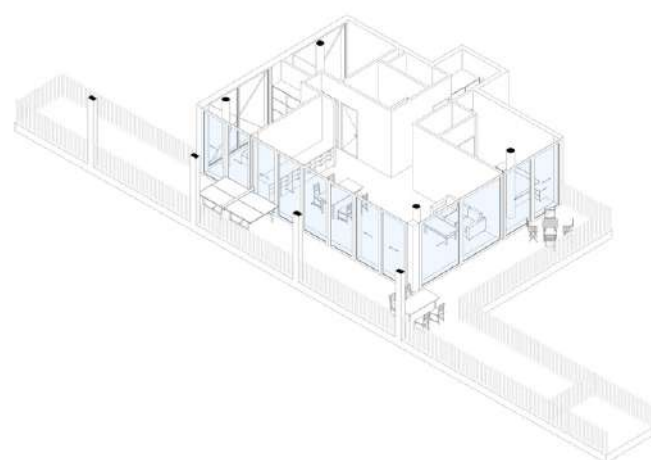
Coupe transversale ech 1/200



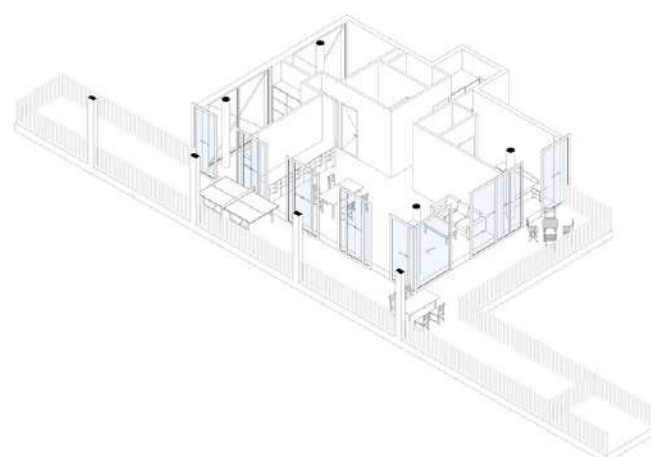
Plan d'étage courant 1 ech 1/200



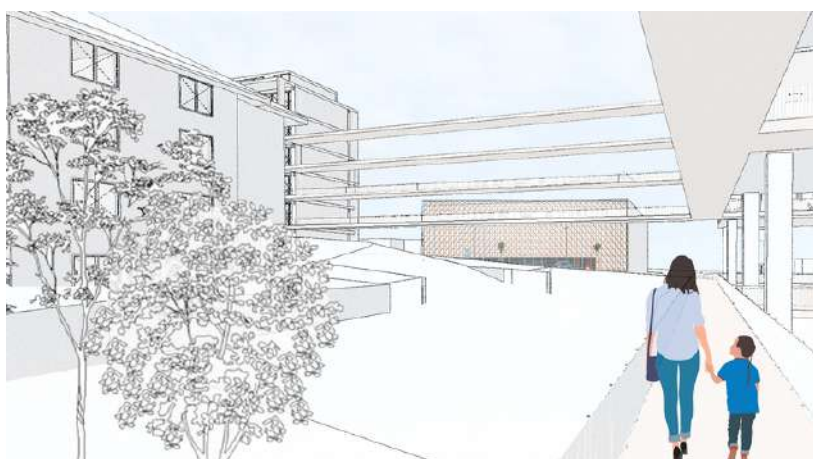
Plan d'étage courant 2 ech 1/200



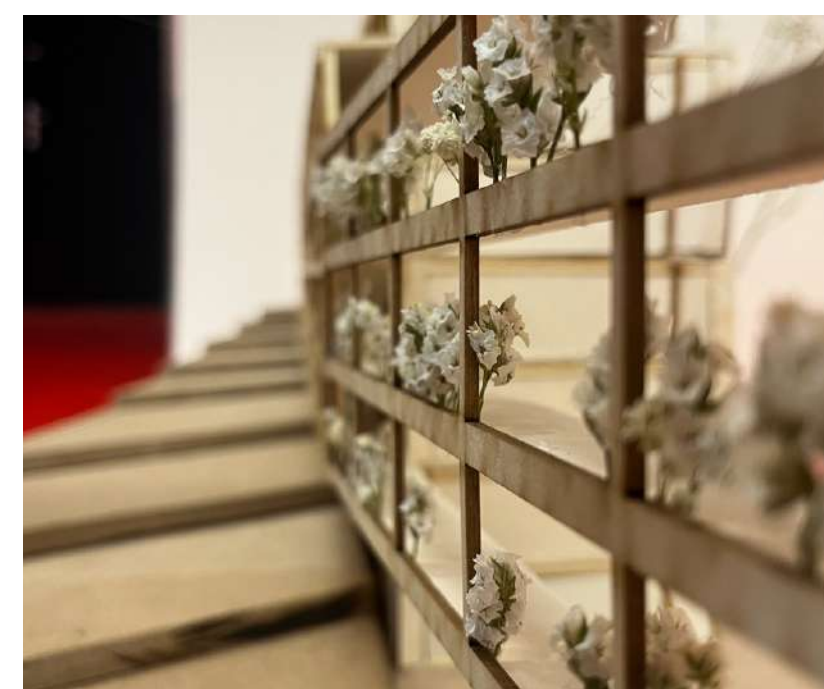
Axonométrie T4 fermé



Axonométrie T4 ouvert



Séquence de vues extérieures et intérieures



Maquette ech 1/100

# RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENT



- Stage 1ère pratique, Janvier - Juillet 2024
- Projet réalisé sur 5 semaines
- Travail individuel
- Stage

## DESCRIPTION :

Lors de mon stage, mon tuteur m'a confié la réhabilitation et l'aménagement d'un immeuble de logements en ruine. J'ai pu travailler en grande autonomie sur ce projet.

Nous avons commencé par un relevé de l'immeuble, ce qui nous a permis de réaliser le plan existant du site (ci-contre). Ce travail a été minutieux car, comme le montre le plan, l'immeuble présente peu d'éléments identiques et de nombreux angles non droits.

Le client nous a demandé de proposer deux aménagements : le premier avec deux logements T3, et le second avec un T2 et un T4. La contrainte était de conserver la chambre située au nord telle quelle.

Dans la première proposition, j'ai travaillé autour de la cage d'escalier existante, située à l'arrière. Le premier T3 (au nord) a un grand espace de vie (cuisine et salon) positionné sur la façade donnant sur la rue. Cet espace dessert les deux chambres, chacune avec son propre dressing et une salle d'eau. Le second T3 (au sud) est organisé autour d'une circulation qui sépare un espace nuit, donnant accès aux deux chambres, et un espace jour, avec la zone de vie. Les aménagements ont été conçus de manière similaire pour les deux appartements.

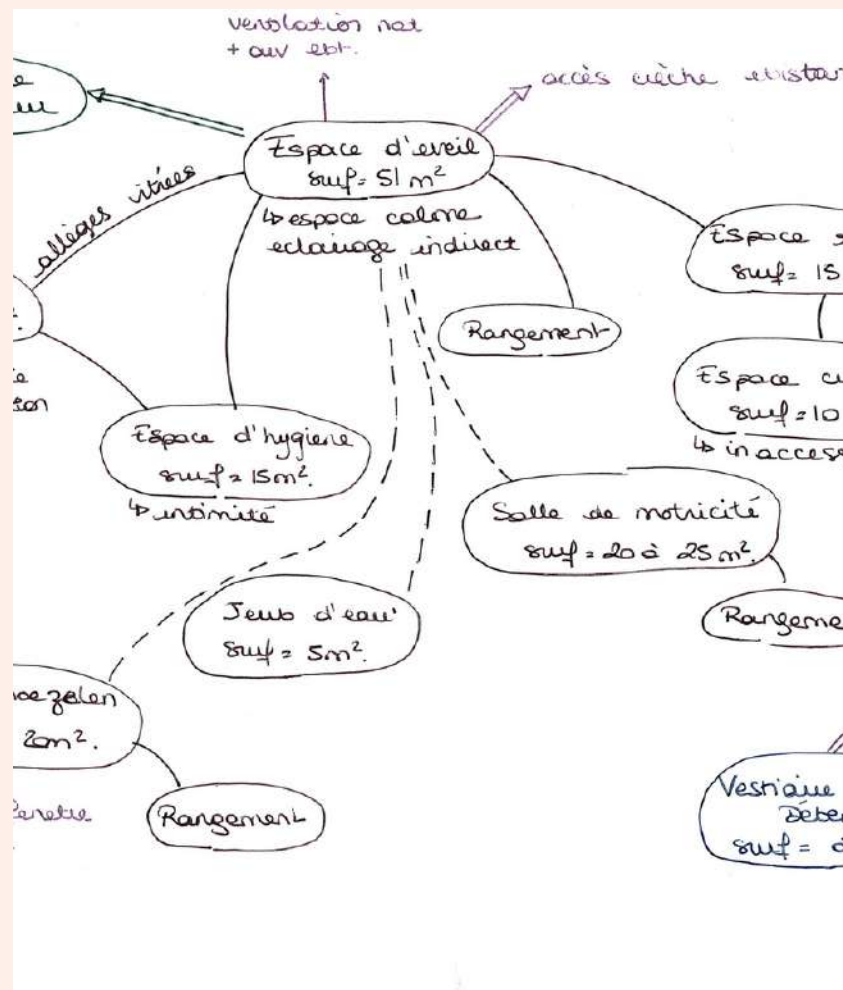
Dans la deuxième proposition, j'ai intégré une nouvelle cage d'escalier à l'avant de l'immeuble. Le T2 reprend la disposition du T3 mais avec une chambre en moins, ce qui permet d'avoir un espace de vie plus grand. Le T4 diffère légèrement : l'espace de vie est plus spacieux car la cuisine est désormais une pièce séparée. L'espace de vie, ayant un accès direct par l'entrée, redonne la fin de la circulation à la chambre, créant ainsi une disposition plus ouverte et agréable.

L'une des difficultés rencontrées dans ce projet, étant donné qu'il s'agissait d'un immeuble existant, a été de rétablir l'orthogonalité du plan. Le doublage des murs, en plus de servir à l'isolation, m'a permis de créer des espaces droits, plus fonctionnels et agréables à utiliser.





# AGRANDISSEMENT D'UNE CRÈCHE



## DESCRIPTION :

En début d'année 2024, l'agence a remporté un concours pour le projet d'agrandissement d'une crèche dans la périphérie de Nancy. L'immeuble concerné comporte 6 niveaux : le RDC bas non occupé, le RDC haut avec la crèche existante et du R+1 au R+4 des logements. La volonté est d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche, le niveau RDC bas serait dédié aux enfants marcheurs et le RDC haut consacré aux enfants non marcheurs.

Ma première tâche dans ce projet a été la réalisation d'un organigramme sur la base du programme pour visualiser les relations des espaces entre eux et optimiser les surfaces. Ce travail a été concomitant avec l'analyse du programme.

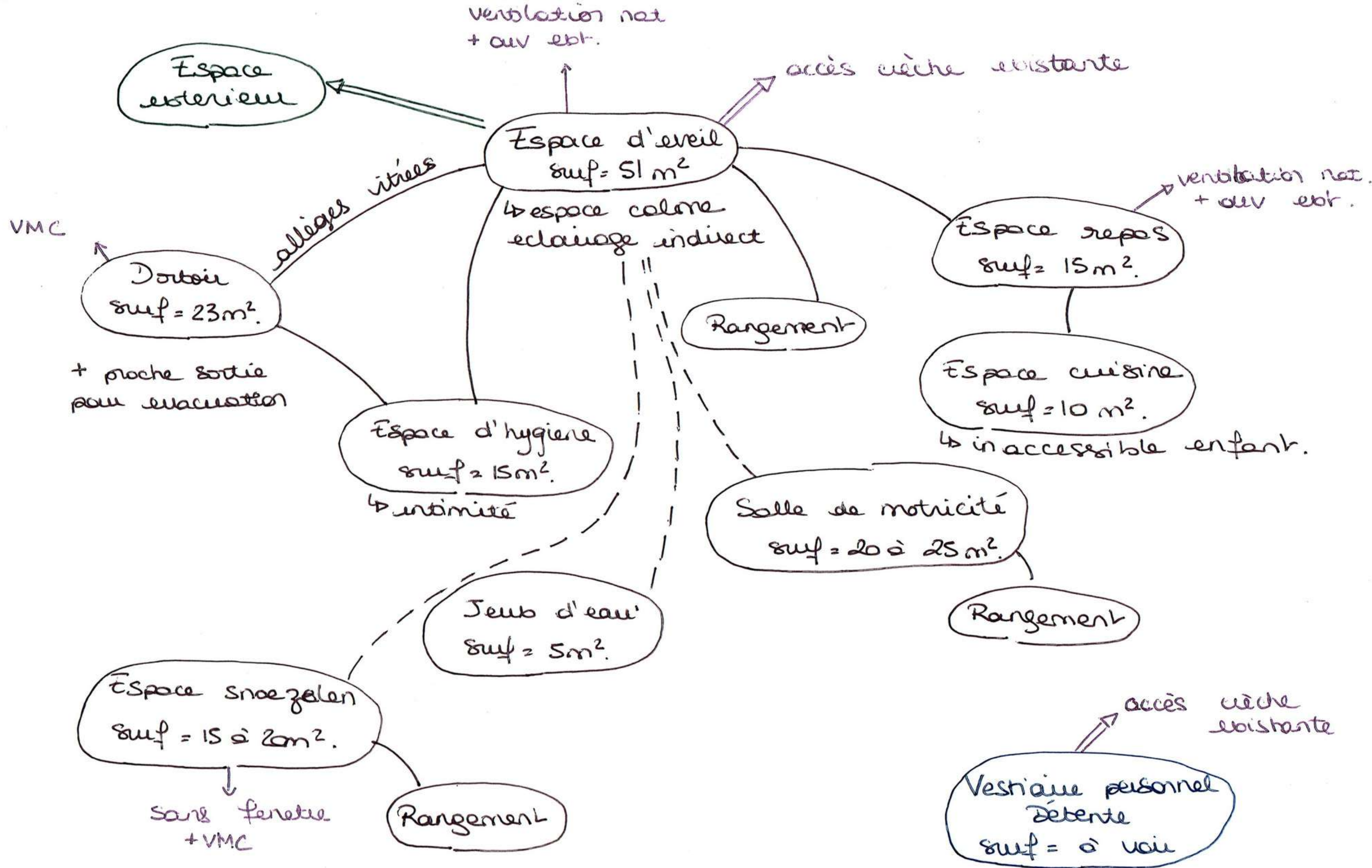
J'ai ensuite travaillé sur différents scénarios avant d'arriver à celui que nous avons présenté. L'aménagement de la crèche finalement prévu est le suivant :

L'entrée de la crèche est commune pour les enfants marcheurs et non-marcheurs, elle se fait au RDC haut. Pour les enfants marcheurs, les parents accompagnent leur enfant en empruntant l'ascenseur jusqu'à l'accueil au RDC bas. Chaque enfant dispose d'un casier pour y déposer ses effets personnels.

Les enfants bénéficient d'un espace d'éveil spacieux et lumineux qui peut être modulé par le mobilier. A l'Ouest, dans le prolongement de l'espace d'éveil, se trouve l'espace de repas qui est en relation avec la cuisine. Le dortoir et l'espace snoezelen constituent une poche centrale dans la disposition. Les sanitaires et l'espace de change sont situés à proximité du dortoir et avec vue sur l'espace d'éveil. C'était une volonté du personnel d'avoir une table de change qui permette la surveillance de la salle d'éveil. En continuité de l'espace de change, les enfants ont accès à des jeux d'eaux, c'est un petit bassin autour duquel ils peuvent s'amuser. Au Nord l'espace d'éveil débouche sur l'accès au jardin.

Travailler sur ce projet a été très formateur car il y a eu de nombreuses contraintes liées à l'existant. De plus je me suis familiarisée avec de nouvelles réglementations liées aux établissements recevant du public et en particulier pour la petite enfance.

- Stage 1ère pratique, Janvier - Juillet 2024
- Projet réalisé sur 6 semaines
- Travail individuel
- Stage





| ESQ        |     | Maîtrise d'Oeuvre Architecte :                                                                                                                                                                                        |  | Maîtrise d'Oeuvre BET :                                                                                                                                                                     |  | Maîtrise d'Ouvrage :                                                                                                                                                                                       |  | Travaux d'extension de la crèche de Liverdun(54) |  | ESQ        |     |
|------------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------------------|--|------------|-----|
| 19/06/2024 |     |  3B Architecture<br>19, rue de la Ravinelle<br>54 000 NANCY<br>Tel : 09 81 07 29 68<br>Email : 3b-architecture@3b-architecture.fr |  |  BET 2C<br>395 rue Guy Perrin<br>54 200 TOUL<br>Tel : 03 83 44 92 10<br>Email : eric.dardaine@bet2c.fr |  |  Communauté de communes du Bassin de Pompey<br>Rue des 4 Éléments<br>54 340 POMPEY<br>Email : mghouti@bassinpompey.fr |  | 19/06/2024                                       |  |            |     |
| Ech: 1/75e |     |                                                                                                                                                                                                                       |  |                                                                                                                                                                                             |  |                                                                                                                                                                                                            |  |                                                  |  |            |     |
| -          | P01 |                                                                                                                                                                                                                       |  |                                                                                                                                                                                             |  |                                                                                                                                                                                                            |  | PHASE ESQUISSE                                   |  | Ech: 1/75e |     |
|            |     |                                                                                                                                                                                                                       |  |                                                                                                                                                                                             |  |                                                                                                                                                                                                            |  | PLAN REZ-DE-CHAUSSEE BAS - PROJET                |  | -          | P01 |